



Dossier de subvention 2022

Nom de votre association :

Nom de l'action concernée :

Montant demandé pour 2022 :

- Subvention de fonctionnement
- Subvention exceptionnelle (au projet)

Rappel de la subvention obtenue en 2021 :

- Subvention de fonctionnement
- Subvention exceptionnelle (au projet)

NB : il vous est possible de faire une demande de subvention pluriannuelle. Merci dans ce cas de préciser les motivations et objectifs de cette demande. Conformément aux règles des finances publiques, dans cette hypothèse la collectivité publique ne sera engagée financièrement que pour le montant de la première année. Elle devra se prononcer annuellement sur les montants des années suivantes ; cependant, il ne sera pas nécessaire pour l'association de déposer, dans ce cas, de nouvelle demande formelle de subvention annuelle.

**Dossier complet à faire parvenir par courriel uniquement
à Mme Marlène Farçat, m.farcata@cdctrieves.fr**

Pour le 1^{er} décembre 2021

NB : pour la simplification du travail de tous, **seuls les dossiers adressés ainsi seront pris en compte**. Cependant, si vous souhaitez adjoindre au dossier, des annexes qui vous paraissent trop volumineuses ou trop complexes à scanner pour un envoi par courriel, merci d'envoyer ces annexes par courrier à :

Monsieur le Président de la communauté de communes du Trièves
A l'attention de Mme Marlène Farçat
300 chemin Ferrier
38650 Monestier de Clermont

Notice d'utilisation du dossier de demande de subvention

Pour être complète, votre demande de subvention doit comprendre :

Le dossier complet et le cas échéant son annexe, ainsi que les pièces suivantes :

- Lettre du Président/ de la Présidente de l'association sollicitant une subvention à la Communauté de communes
- RIB
- Compte de résultat et bilan d'activité approuvés de l'année 2020
- Compte rendu de la dernière Assemblée Générale
- Copie des statuts et/ou récépissé de déclaration en Préfecture (sauf s'ils ont été remis en janvier 2021 et non modifiés depuis).

Documents-cadres de la Communauté de Communes du Trièves (liens) :

Schéma de Développement Touristique du Trièves :

<https://drive.google.com/file/d/1fUkbmCyk5C3M-sgdJOAuhGipK1hLnipg/view?usp=sharing>

Projet Culturel du territoire :

https://www.cc-trieves.fr/fichiers/Culture/PROJET_CULTUREL_2019-2024.pdf

Vous êtes invité(e), le cas échéant, à préciser la cohérence de votre action ou de vos projets 2022 avec ces documents-cadres.

Conformément au RGPD, la Communauté de communes du Trièves vous informe que les échanges relatifs à ce dossier de demande de subvention sont conservés et archivés, s'ils sont nécessaires pour le suivi de nos relations professionnelles. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, et d'effacement de vos données personnelles. Pour plus d'informations concernant le traitement de vos données personnelles par la Communauté de communes du Trièves, vous pouvez consulter notre Politique de protection des données ou contacter notre DPD à l'adresse suivante : rgpd@cdctrieves.fr.

Seuls les dossiers complets seront présentés en commission

Coordonnées

Nom de l'association

Nom du /de la président(e)

Adresse du siège social

Code postal commune

Tél courriel

Site internet, Facebook, etc. :

Personne en charge du projet :

Nom

Fonction

Téléphone

Courriel

**Présentation de votre
projet associatif****Objectifs de l'association****Publics concernés****Territoire(s) ou Communes
concernés**

<p>Actions envisagées</p> <p>(si vous avez prévu des événements, merci d'indiquer les dates prévisionnelles)</p> <p>(préciser éventuellement vos objectifs éducatifs, sociaux, environnementaux...)</p>	
<p>Moyens mis en œuvre</p>	
<p>Partenariats</p>	
<p>Durée de l'action (si demande de subvention exceptionnelle)</p>	

budget réalisé et prévisionnel de l'association TTC sur l'année civile
(si demande de subvention pluriannuelle, compléter des années correspondantes)

Dépenses	2021 (réalisé)	2022	Recettes	2021 (réalisé)	2022
Charges générales			subventions		
Eau, gaz, électricité			Communauté de communes du Trièves		
Petit équipement					
Fournitures adm.			Cotisations		
Alimentation / Boissons					
Doc. / Formation			Recettes d'activités		
Assurances					
Animations			ASP		
Transport d'activités			Etat (DDCS, DRAC...)		
Frais Poste / Télécom			Communes		
Charges de personnel					
Salaires bruts			Conseil Départemental		
Charges sur salaires					
			Conseil Régional		
autres dépenses			autres recettes		
charges financières			produits financiers		
total des charges prévisionnelles			total des produits prévisionnels		
emploi des contributions volontaires en nature			contributions volontaires en nature		
mise à disposition gratuite de biens et de prestation			bénévoles		
personnel bénévole			prestations en nature		
			dons en nature		
total des charges			total des produits		

Bilan d'activités 2021

Territoire(s) ou Communes concernés par le projet de votre association	
Nature et nombre d'actions sur l'année (préciser le cas échéant dans quelle mesure vous avez pris en compte des objectifs éducatifs, sociaux, environnementaux...)	
Fréquentation totale	
Partenaires/ Réseaux	

Spécial impact Covid : merci d'indiquer dans quelle mesure votre activité ou vos actions ont été impactées par la pandémie, en termes organisationnel et financier notamment. Si vous avez subi un impact financier, merci de le préciser au mieux en tenant compte des surcoûts (matériels de protection par exemple), des pertes (de billetterie, d'adhésions par exemple), et des éventuelles recettes ou minoration de dépenses (chômage partiel, subventions exceptionnelles, réduction de frais de déplacement ou d'achats...).

**Merci de joindre si possible quelques documents de présentation de vos actions
(plaquette, flyer, ...)**

Engagement du Président/ de la Présidente

Je soussigné(e),

M.....

Président(e) de l'association

.....
.....

atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements administratifs et financiers fournis,
et engage celle-ci ou celui-ci à :

- satisfaire aux contrôles réglementaires découlant de l'attribution éventuelle d'une subvention,
- à justifier de l'emploi des fonds accordés,
- à produire les budgets, les comptes, le compte-rendu financier pour les subventions affectées ainsi que le compte rendu d'activité,
- ne pas procéder au reversement total ou partiel à des tiers de la subvention attribuée,
- à reverser à la communauté de communes les sommes non utilisées conformément à leur affectation.

Fait à _____, le _____

Le/ La Président(e),

Cachet de l'organisme